

LE CYCLE VITAL CRÉOLE ET LA STANDARDISATION DU CRÉOLE HAÏTIEN

par Albert Valdman

1. INTRODUCTION

L'éducation en situation multilingue doit viser un double objectif: d'une part, respecter la dignité de l'élève et promouvoir la culture vernaculaire en valorisant la langue maternelle; d'autre part, lui permettre un certain niveau de participation à la vie moderne et quelques chances de promotion sociale en lui donnant accès à la langue dominante de sa société et aux grandes langues de communication internationale de sa région.

Il n'est certes pas aisé de concilier ces deux exigences qu'une longue tradition scolaire unilingue a, par surcroît, conçues comme étant incompatibles. Le recours à la langue vernaculaire pour l'instruction fondamentale et le libre accès à la langue dominante sont particulièrement difficiles à harmoniser dans les communautés créolophones. Cela tient à la nature même des langues créoles, du moins à celles d'entre elles qui sont appelées à s'employer côte à côte avec leur langue de base lexicale, c'est-à-dire celle qui, ancienne cible dans une situation très particulière d'apprentissage de langue seconde, lui a fourni l'essentiel de sa substance. Les langues créoles qui se trouvent dans cette situation sont frappées d'une fatalité irrémédiable: issues des grandes langues de communication internationale du monde moderne elles sont vouées inexorablement à se fondre en elles par le processus de la décréolisation.

Le cycle vital créole (R. A. Hall, Jr. 1962), représenté par le Schéma 1, rend bien compte de la trajectoire des langues créoles qui se développent en contact étroit avec leur langue de base lexicale. En opérant certaines simplifications, on peut dire que les langues créoles dérivent de la version

Albert Valdman, Université de Nice
© 1987, *Études créoles*, vol. X n° 2, pp. 107-125.

approximative d'une langue dominante qui s'employait pour assurer des besoins communicatifs relativement sommaires en situation interlinguistique. En la présence de certains facteurs sociaux, par exemple l'étiollement des langues maternelles des utilisateurs non-natifs et la prépondérance démographique de ces derniers (Chaudenson, 1986), cette version approximative se stabilisa et devint une langue à part entière, c'est-à-dire, avec une structure linguistique autonome, nettement démarquée de la langue de base lexicale tout en lui étant redevable de la quasi totalité de son lexique.¹ Dans une perspective sociolinguistique, une langue créole demeure toujours infériorisée par rapport à sa langue de base lexicale. Il en découle au moins deux conséquences: (1) la langue créole est perçue par tous les membres de la communauté multilingue où la langue de base lexicale jouit du statut de langue dominante comme une forme abâtardie de cette dernière; (2) elle subit la pression structurale de la langue de base lexicale, se désagrègeant et perdant ainsi son autonomie en tant que système linguistique pour former avec elle une gamme de variation continue dénommée le continuum post-créole. Ce processus connu sous le nom de *décréolisation* rend impossible toute démarcation entre le créole et la langue de base lexicale; au mieux, les formes peuvent se classer comme basilectales, (proches du pôle créole), acrolectales, (proches du pôle constitué par la langue de base lexicale) ou mesolectales.

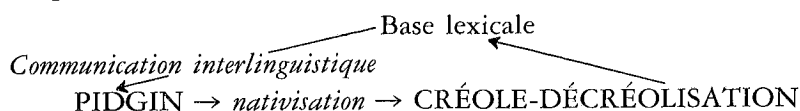


Schéma 1

Le cycle vital pidgin-créole
(Pidgin Life-cycle)

Pour les territoires où l'emploi d'un créole à base lexicale française figure parmi les options éducatives, la décréolisation pose des problèmes épineux. Comme le français standard et le créole sont mutuellement inintelligibles, l'on peut concevoir un enseignement de type bilingue où le vernaculaire assumerait la fonction de langue outil transitionnel, le passage au français se faisant dès que sont acquises les connaissances et dès qu'est suffisamment fixée la capacité de lire et d'écrire. Mais la décréolisation en la rapprochant du français risque de rendre opaque aux créolophones unilingues la variété de leur langue utilisée dans les ouvrages scolaires. Comme nous allons tenter de le démontrer dans cet article, cette situation est précisément en voie de se former en Haïti où une réforme éducative de grande envergure ouvre au créole, langue vernaculaire en voie de développement, la grande porte de l'école. Mais la situation complexe de diglossie entre le créole haïtien et sa langue de base lexicale fait qu'au fur et à mesure que le vernaculaire se standardise et s'instrumentalise, il tend à se fondre en celle-ci.

Dans u
linguistique
logiques qu
langues du
variation à
dont les var
formes corre
dans le syst
d'une ortho
mesure où le
linguistique
langues (Se
«passage au
conformer à
l'examen de
l'une visant
influencée p
Ce conflit, c
graphisati
dans la Sect
trumentalis
rédacteurs e
en situation

2.

Dans s
du créole e
diglossie. E
ranger Haït
de concevoi
classe moye
et les masse
l'enfant issu
il use de ces
son concito
assume tous
accès à la ra
les zones rura
et Radio So
programmes
donc le vect

pour assurer des
ation interlin-
exemple l'étio-
prépondérance
te version ap-
e, c'est-à-dire,
marquée de la
asi totalité de
e langue créole
ase lexicale. Il
éole est perçue
i la langue de
me une forme
structurale de la
son autonomie
me gamme de
Ce processus
e démarcation
ormes peuvent
ctales, (proches
lectales.

TION

ricale française
des problèmes
mutuellement
pe bilingue où
ansitionnel, le
onnaissances et
écrire. Mais la
dre opaque aux
ns les ouvrages
ns cet article,
Haïti où une
ue vernaculaire
ais la situation
de base lexicale
ise et s'instru-

Dans un premier temps (Section 2), nous esquisserons la situation linguistique d'Haïti et nous passerons en revue les facteurs sociopsychologiques qui déterminent les attitudes des locuteurs envers les deux langues du pays. Dans la Section 3 nous décrivons les modalités de la variation à l'intérieur du créole haïtien en identifiant certaines variables dont les variantes géographiques et sociales s'ordonnent par rapport aux formes correspondantes du français. On ne saurait traiter du rôle du créole dans le système éducatif haïtien sans évoquer la question de l'élaboration d'une orthographe pour la langue vernaculaire, en particulier dans la mesure où les points de vue adoptés par les élaborateurs et les communautés linguistiques reflètent les attitudes concernant la relation entre les deux langues (Section 4). Nous discuterons en particulier de la notion de « passage au français » selon laquelle l'orthographe du créole devrait se conformer à celle de la langue dominante. La Section 5 sera consacrée à l'examen de textes écrits récents où apparaît un conflit entre deux normes, l'une visant le parler quotidien des masses unilingues rurales, l'autre influencée par l'emploi du vernaculaire par les groupes favorisés bilingues. Ce conflit, comme nous le montrerons, remonte aux premiers efforts de graphisation du créole et apparaît dans les premiers textes écrits. Enfin dans la Section 6 nous décrivons le processus de standardisation et d'instrumentalisation du créole tel qu'il se révèle par l'action consciente des rédacteurs et élaborateurs de textes écrits ainsi que par l'emploi du créole en situation communicative.

2. LA SITUATION LINGUISTIQUE D'HAÏTI

Dans son article séminal C. A. Ferguson (1959) offre la co-existence du créole et du français en Haïti comme un cas prototypique de la diglossie. En fait, la situation linguistique actuelle ne permet pas de ranger Haïti dans le cadre de la diglossie classique. Il est plus tentant de concevoir ce pays sous l'angle de deux communautés linguistiques: la classe moyenne urbaine effectivement diglotte dans le sens fergusonien et les masses rurales essentiellement créolophones unilingues. Bien que l'enfant issu de la classe moyenne acquière le français et le créole au foyer, il use de ces deux langues de façon plus ou moins complémentaire. Pour son concitoyen des campagnes et du sous-prolétariat urbain, le créole assume tous les besoins langagiers. Depuis que le créole a largement accès à la radio, certains postes radiophoniques largement écoutés dans les zones rurales tels que Radio Lumière, contrôlé par les groupes protestants, et Radio Soleil, un service de l'église catholique d'Haïti, diffusent des programmes principalement en langue vernaculaire. L'école constitue donc le vecteur principal pour la pénétration du français parmi les masses

créolophones unilingues. Mais ce vecteur ne peut avoir qu'un effet limité puisque seulement environ le tiers des enfants ruraux scolarisables emprunte le chemin de l'école, la plupart d'entre eux, d'ailleurs, l'abandonnant après deux ou trois années.

Si l'on retient comme attribut central de la diglossie l'inégalité des langues d'une communauté, cette relation caractérise bien la situation haïtienne. Le français, langue officielle unique, parlée par une minorité, exerce une dominance sur le créole, l'idiome partagé par tous les Haïtiens et le seul moyen de communication pour les 90 % de la population environ. Mais les diverses modifications apportées aux actes officiels de politique linguistique depuis 1964 symbolisent sa valorisation et montrent que la situation linguistique d'Haïti se démarque par son aspect dynamique de la stabilité inhérente à la diglossie classique². La notion de conflit linguistique proposée par les sociolinguistes catalans (Aracil 1965, Ninyoles 1960, Vallverdú 1979) décrit donc mieux les relations du français et du créole. Selon les auteurs qui opèrent avec la notion de conflit linguistique — terme auquel nous préférons celui plus descriptif de diglossie conflictuelle —, cette situation se résout, soit par l'*assimilation* soit par la *normalisation*. Le premier type de résolution aboutit à l'extension glottophagique de la langue dominante et, à long terme, à l'étiollement du vernaculaire. L'autre alternative conduit à la valorisation de celui-ci et, éventuellement, à diverses actions d'aménagement linguistique le rendant apte à son emploi dans les domaines générateurs de prestige (administration, éducation, etc.) antérieurement réservés à la langue dominante. C'est en effet sur cette dernière voie que le créole est engagé en Haïti; toutefois les conditions particulières de sa genèse et le maintien dans la communauté de sa langue de base lexicale rendent son progrès ardu et l'aboutissement du processus de normalisation peu probable sous les conditions économiques, politiques et sociales actuelles.

La diglossie conflictuelle se manifeste par une profonde ambivalence envers les idiomes en présence de la part des deux groupes de la communauté, les privilégiés qui maîtrisent la langue dominante et les membres des classes dominées qui usent presque exclusivement de la langue subordonnée. En Haïti chez les classes moyennes bilingues, l'ambivalence prend la forme usuelle des liens affectifs qui unissent tout individu à sa langue maternelle. Elle se manifeste aussi par la valorisation de l'héritage dit «africain» qui comprend le vaudou et le créole. Mais chez les bilingues cette valorisation s'allie à celle du patrimoine culturel hérité du passé colonial dont la langue française constitue l'aspect le plus saillant. En effet, l'explosion du sentiment nationaliste haïtien au cours des années trente et quarante de ce siècle se caractérisa par la revendication d'une double identité culturelle, véhiculée par le français et le créole, dressée contre ce qui était perçu comme un impérialisme culturel américain et la diffusion de l'anglais, instrument de cet envahissement culturel³. Tous

les Haïtiens
et au créole; l
par rapport a

3. I

Selon U
unilingue est
mené une enc
au sous-prol
locuteur unil
il pourrait af
sonnent plus

(1) França

remerci
en géné
décision

Mais la
surtout par l
des traits var
son homogé
l'isolement c
communicati
les plans de
Généralemen
Prince, se dif
périphériques
Gonave:

(2) Variati

França

arach
marr
plais
«mar
prédi
prog

Les variantes
pas le cas d'un

les Haïtiens partagent les mêmes valeurs symboliques associées au français et au créole; les différences entre les bilingues et les unilingues se manifestent par rapport au niveau d'accessibilité à la langue dominante.

3. LA VARIATION DANS LE CRÉOLE HAÏTIEN

Selon U. Fleischmann (1984) le comportement linguistique de l'haïtien unilingue est régi par le fantasme diglossique. Pour ce chercheur, qui a mené une enquête sociolinguistique auprès de locuteurs en voie d'intégration au sous-prolétariat de Port-au-Prince, même s'il ignore le français, le locuteur unilingue est impliqué dans la situation diglotte. Par exemple, il pourrait affecter le pseudo-français, qui consiste à user de vocables qui sonnent plus français que les mots authentiques correspondants⁴:

(1) Français standard (FS)	créole (CH)	pseudo-français
remerciement	remesyé	remesisman
en général	an jeneral	an generalman
décision	deside	desidasyon

Mais la participation des locuteurs unilingues à la diglossie se fait surtout par le choix de variantes parmi le nombre relativement restreint des traits variables du vernaculaire. En effet, le créole haïtien frappe par son homogénéité eu égard à la dispersion de la population rurale et l'isolement d'un grand nombre de localités par l'absence de voie de communication. La plupart des variables géographiques se situent sur les plans de la phonologie et du lexique (Orjala 1970, Valdman 1978). Généralement une forme centrale employée dans la région de Port-au-Prince, se diffusant dans les autres régions du pays, s'oppose à des variantes périphériques relevées dans le Nord, dans le Sud ou dans l'île de la Gonave:

(2) Variation géographique

Français standard (FS)	Centre (Port-au-Prince)	Sud	Nord
arachide	pistach		amizman
marmite	mamit		kanistè
plaisanter	jwe	badinen	jwe
«marqueur prédictif progressif»	ap	ape/pe	ap

Les variantes de (2) sont neutres par rapport à l'axe CHFS, ce qui n'est pas le cas d'un grand nombre de variables où la forme centrale se rapproche

de la forme correspondante du français tandis que la variante périphérique s'en éloigne :

(3) Variation géographique orientée vers le FS

Français standard (FS)	Variante centrale	Variante périphérique
soif	swaf	swaf/swèf
déjà	deja	dija
sage	saj	say/chay/chaz/saj
ail	lay	laj
orange	zoranj	zorany

Un autre groupe de variables oppose des variantes urbaines et rurales (encore qu'il soit difficile de les distinguer des variantes géographiques citées sous (2)). Celles-ci se retrouvent chez les locuteurs unilingues tandis que celles-là caractérisent les locuteurs urbains bilingues; évidemment, tout locuteur peut alterner dans l'emploi des deux variantes :

(4) Variation sociale (bilingue & urbain & classe moyenne vs. rural

SF	Urbain	Rural
riz	duri	diri
sœur	sèu(r)	sè
deux	deu	de
famille	fami	fanmi
jambe	janb	janm
cendre	sand	sann

Les variantes regroupées sous (4) relèvent de différences d'inventaires phonologiques ou de différences dans la distribution de certains phonèmes. Les locuteurs unilingues ignorent généralement les voyelles antérieures arrondies (/y ø œ/) et les séquences voyelles nasales + occlusive sonore (/b d g/), et ils ont tendance à nasaliser les voyelles se retrouvant dans le contexte d'une consonne nasale. Ces traits, en particulier les voyelles antérieures arrondies sont sujets à l'hypercorrection, c'est-à-dire à l'emploi de la variante « haute » (socialement favorisée) là où elle est inadmissible dans la forme haute.

4. LA QUESTION DE L'ORTHOGRAPHE

Le fantasme diglossique surgit aussi lors des discussions sur le choix d'orthographe : chez certains bilingues il prend la forme du rejet de toute

graphie du
lecteurs ron
des orthogra
pédagogiqu
thographe é

(5) Ortho

tout c
pis
avèk r
nan
li
yon là
lèd,
gwo

Parmi
les argumen
réduit de ch

(6) Les d
phono

AIP M
(Anglo
ē
in
ī
ēn
ɛn
ā
an

wa
wo

jo
pje

Les pre
tout bonnem
de l'Associat
description
système ne

graphie du CH qui rend les formes de cette langue méconnaissables aux lecteurs rompus à l'orthographe française. En (5) nous opposons l'une des orthographe autonome, l'orthographe officialisée, dite IPN (Institut pédagogique national), à deux variantes des plus systématiques de l'orthographe étymologique.

(5) Orthographe autonome et orthographe étymologique⁵

IPN	Sylvain	Berry (étymologique)
tout chen genyen	toutt chien	tout chin gain'ien
pis	gangnin piç'	puce
avèk moso vyann	avec moceau	avèc morceau vianne
nan gyòl (djol)	viann nan	nan guiol li
li	guiol li	
yon lòt chen,	Gnou lott chien,	Youn laute chin,
lèd, volè	laidd, vòlè,	laide, voleur,
gwo je	gros gé	gro jè

Parmi les tenants des diverses orthographe autonomes concurrentielles les arguments pour ou contre tel ou tel système porte sur un nombre réduit de choix de signes, voir (6).

(6) Les domaines litigieux dans l'élaboration d'orthographe phonologiques

AIP McConnell-Laubach (Anglo-saxons 1943)	IPN-officiel (Français 1975)	Faublas-Pressoir (Haïtiens 1945)
ē	ê	en
in	in	in
ĩ	î	i-n
ēn	ên	in
enn	enn	inn
en	èn	inn
ā	â	en
an	an	an
		àn
wa	wa	wa
wo	wo	wo
		oua
		ouo
jo	yo	yo
pje	pyé/pié	pye
		pié

Les premiers «élaborateurs» d'une orthographe autonome calquèrent tout bonnement la transcription phonologique du CH sur l'AIP (l'alphabet de l'Association internationale de phonétique) contenue dans la première description grammaticale sérieuse de la langue (Sylvain 1936)⁶. Leur système ne rejette que deux conventions graphiques françaises: l'emploi

des combinaisons voyelle + *n* pour les voyelles nasales, le digraphe *ou* pour la représentation de /w/ et la combinaison *oi* pour la séquence /wa/. Le choix de l'accent circonflexe au lieu du tilde pour dénoter la nasalisation vocalique tient à l'absence de ce dernier signe chez les imprimeurs port-au-princiens de l'époque. Les exemples en (6) montrent clairement que seul l'emploi de l'accent circonflexe pour distinguer une voyelle nasale de son homologue orale permet la représentation non-ambigüe et parfaitement univoque des voyelles nasales du CH.

Bien que le système Faublas-Pressoir, le seul conçu par une équipe exclusivement haïtienne, se rapproche le plus du français, ces trois systèmes autonomes à base phonologique diffèrent trop peu les uns des autres pour que l'on puisse démontrer empiriquement que l'un d'entre eux rende plus efficace l'alphabétisation des unilingues, d'une part, ou facilite le passage au français, d'autre part. Depuis plus de quarante ans, les polémiques au sujet du choix d'une orthographe portent principalement sur cette notion de passage au français, comme si le simple fait de doter le CH d'un code orthographique calqué sur celui du français faciliterait l'apprentissage de la langue dominante de la part d'une population qui en est presque totalement sevrée (Dejean 1980). Il n'en demeure pas moins que pour bon nombre d'illettrés, comme l'affirmait C.-F. Pressoir (1947:68):

... dans l'esprit du peuple, la lecture est liée à l'étude du français ou à l'espoir plus ou moins vague d'arriver un jour à parler et à écrire le français.

On serait tenté de croire que le fantôme diglossique pousserait ceux-ci à préférer une graphie francisante puisqu'elle leur donnerait l'illusion d'ouvrir la voie à la maîtrise du français.

La semi-officialisation de l'orthographe de l'IPN a eu pour effet de mettre en sourdine les discussions sur l'orthographe. Mais la valeur symbolique qu'attachent certains groupes sociaux à l'orthographe étymologique se fait valoir par d'autres voies. Les graphies francisantes apparaissent sur les panneaux publicitaires qui commencent à offrir des messages en vernaculaire, dans des annonces ou avis informels écrits sur les murs et dans les rares articles en créole de la presse quotidienne port-au-princienne; (7) en offre un exemple très représentatif, tant du point de vue des formes linguistiques que celui de la graphie⁷:

(7) **Presse de la langue française (Panorama 11-2-85)**

FOC CE LI

Tiré à 30 000 exemplaires ou n numéro Bon Nouvel à 50 centimes ba ou matière réflexion pour toute ou n mois. Cé là dans l'nous ouè travail super salauds qui pas reculé devant aucun infamie pour avili pays pays a lan z'yeux étranger.

Dévelop
ginyin k
Grangou

Cet art
en créole tir
est la dénon
cité par Pa
fautes intro
pour pasé,

5. CONN

Résum
simple énon
que la seule
Dans les sit
favoriser les
cible désiré
intérêts la p

Face à
serait d'opt
le sens des a
l'emploi de
circonflexe p
de l'orthogr
CH:

... ne co
s'appliqu
en usag
d'un nor
créole».

Pressoir fait
nous l'avons

L'autre
qualifier de
déviante max
seulement la
à la création
les lacunes
révolisyon à u
cette stratég
les usages d

Dévelopman tèt anba Mézanmi, nan kesksyon chak koukouil kléré pou jé l'la. Min ginyin ki pi grav pasé lot. Gin yon zòn koté m'konn passé chak jou pou m'al lékol. Grangou ac mizè vlé fini ak maléré nan zon sa a.

Cet article fait l'éloge de *Bon Nouvel*, un mensuel rédigé exclusivement en créole tirant à plus de 30 000 exemplaires, dont l'une des constantes est la dénonciation des abus de certains notables. On notera que le passage cité par *Panorama* suit l'orthographe Faublas-Pressoir, à l'exception de fautes introduites par *Panorama*: *koukouil* pour *koukoy* (luciole), *passé* pour *pasé*, *ac* pour *ak* (avec).

5. CONFLIT DE NORMES DANS LA STANDARDISATION DU CH

Résumons. Même l'unilingue analphabète incapable de préférer un simple énoncé en français participe à la diglossie haïtienne dans le sens que la seule langue dont il dispose est pour lui une langue minorée. Dans les situations formelles, et a fortiori face à l'écrit, tout le pousse à favoriser les variantes se rapprochant du français, langue dominante et cible désirée mais rarement accessible. Quant à la classe favorisée ses intérêts la pousseraient dans le même sens.

Face à cette situation l'une des options des planificateurs linguistiques serait d'opter pour une norme francisante en arguant qu'elle irait dans le sens des attitudes des intéressés. Ainsi C.-F. Pressoir (1947: 66), outre l'emploi de lettres «anglo-saxonnes» — *y* et *w* — et l'usage de l'accent circonflexe pour noter la nasalisation vocalique, reproche-t-il aux auteurs de l'orthographe McConnell-Laubach le choix d'une variété dépréciée du CH:

... ne connaissant pas assez notre idiome pour en saisir les nuances, [McConnell] ne s'appliqua à rendre que les voyelles du «gros créole» sans tenir compte des doubles en usage, non seulement dans le parler des haïtiens cultivés mais encore dans la langue d'un nombre considérable de prolétaires mêlés à la masse de ceux qui parlent le «gros créole».

Pressoir fait allusion ici aux voyelles antérieures arrondies qui, comme nous l'avons vu, constituent un trait stéréotypé du créole francisant.

L'autre alternative consiste à forger une norme que l'on pourrait qualifier de basilectale. J. Bernabé (1983), s'inspirant du principe de la *déviance maximale*, propose pour la Martinique une norme construite: non seulement la variante acrolectale est écartée mais le planificateur recourt à la création ou à l'emprunt provenant d'une variété parente pour combler les lacunes du vernaculaire. Ainsi, *prolète* cède la place à *madyendyen* et *révolisyon* à *wanboulzay* (Prudent 1983). Comme le note Prudent (1983: 38) cette stratégie «conduit tout droit au purisme et à la séparation d'avec les usages de la masse parlante.»

Le problème de choix de norme s'est posé en Haïti dès que s'est ressenti le besoin de représenter graphiquement le vernaculaire. Les premiers textes disponibles, voir (8), datant de la fin de la période coloniale et des premières années d'indépendance, offrent une gamme relativement variée de formes et de structures syntaxiques. Ils démontrent que la décréolisation, loin d'être un phénomène récent provoqué par une plus grande diffusion de français ou par la valorisation du CH, par exemple, s'est manifestée dès l'émergence du créole.

(8) La décréolisation dans les premiers textes

- (a) Deux versions d'une chanson recueillies par des lettrés de l'élite coloniale:

<p>Moreau de Saint-Méry 1797</p> <p>Lisette quitté la plaine Mon perdi Bonher à moué Gié à moin semblé fontaine Depi mon pa miré toué. ... La nuit quand mon dans cabane Dans dromi mon quimbé toué.</p>	<p>Idylles et Chansons de Saint-Domingue 1811</p> <p>Lizette toi quitté la plaine Mo perdu Bonheur à moi Gié à moi tourné fontaine Dipi mo pa miré toi. La nuit quan mo dan cabane Dan dromi ma songé toi.</p>
--	--

- (b) Comte de Rosiers, l'Entrée du Roi en sa capitale en janvier 1818. À force nou brûlé d'envie et d'impatience, mo craire tête à toute monde va tourné folle; quant à cœur à moé li après palpité, li dans délire tant comme prémié fois gié à moé té contré quienne à toé... n'a pas pitit composé li va composé dans tête à li, tant mo vlé toute zoizeaux pé dans bois pou io tendé mo chanté.

- (c) Proclamations du Général Leclerc 1802.

(i) Brumaire An 10

Consuls la République Francé a tout zabitans Saint-Domingue, Zabitants, et vous tous qui dans Saint-Domingue. Qui ça vous tout yé, qui couleur vous yé, qui côté papa zote vini, nous pas gardé ça: nous savé seleman que zote tout libre, que zote tout égal, douvant bon Dieu et dans zyé la République...

(ii) Pluriôse An 10

Lire Proclamation primié Consul Bonaparte voyez pour zote. Zote à voir que li vélé nègues resté libre... Li va mainteni commerce et culture, parce que zote doit conné que sans ça, colonie pas cable prospéré. Ca li promé zote li va rempli li fidèlement.

La versi
 ce qu'a dû é
 graphie de la
 pondantes du
 que *Bonhèr*.
 l'instar des p
 vernaculaire,
 FS⁸. Il s'agit
 verbe et son
 (elle ne sera p
 un tour abse
 CH actuel. U
 en l'absence
 voudrais que t
 ke (souvent p

Les text
 administrativ
 gissement des
 francisant le p
 sans ça..., no
 antérieures a
 (couleur, comm
 à ces deux der
 primié, mainte
 variante acrol
 la forme basi
 zyeu [zjø]. Au
 les initiatives
 le secteur pr
 maintenant u
 plus, que les
 unilingues da
 quasi totalité
 du pasteur M
 religieux —
 téchisme, etc.
 rural. Les pre
 vernaculaire p
 mensuel *Lim*
 en 1965 une
 rattrapa son
 dont la distri
 rendant le pé

La version de 1797 de *Lisette quitté la plaine* semble mieux refléter ce qu'a dû être la forme orale du créole de l'époque; en tout cas, la graphie de la version de 1811 s'aligne davantage sur les formes correspondantes du FS: *moi* et *toi* au lieu de *moué*, *mouin* et *toué*; *Bonheur* plutôt que *Bonhèr*. Le texte (8b), tiré d'une pièce de théâtre en français où, à l'instar des pièces de Molière, les personnages populaires se parlent en vernaculaire, se distingue de (8c) par des tours syntaxiques qu'ignore le FS⁸. Il s'agit en particulier de la topicalisation par copie nominale du verbe et son antéposition: *n'a pas pitit composé li va composé dans tête à li* (elle ne sera pas petite la composition qu'il composera dans sa tête). C'est un tour absent des textes antérieurs, qui relie l'échantillon de 1818 au CH actuel. Un autre trait que l'on pourrait qualifier de basilectal consiste en l'absence d'un élément relationnel dans *mo vlé toute zoizeaux pé* (je voudrais que tous les oiseaux se taisent); dans le CH francisant d'aujourd'hui *ke* (souvent prononcé avec un [ə] final) s'insère au début de la complétive.

Les textes (8c), premiers essais connus de l'usage du CH à des fins administratives, s'insèrent dans la lignée des initiatives récentes d'élargissement des domaines d'emploi du vernaculaire. Ils contiennent le trait francisant le plus nettement marqué, la conjonction *ke* (*zote doit conné que sans ça...*, *nous savé seleman que zote tout libre*) ainsi que force voyelles antérieures arrondies (*consuls*, *couleur*, *Dieu*, *culture*) et l'r postvocalique (*couleur*, *commerce*, *voir*, etc.). Par contre, les traits basilectaux correspondants à ces deux derniers traits phonologiques sont également présents: *République*, *primié*, *mainteni*, *rempli*. Notons en passant que le texte (c) (i) montre la variante acrolectale *zye* correspondant à *gié* de (a) et (b); en CH actuel, la forme basilectale *je* [ze] s'oppose à la forme correspondante acrolectale *zyeu* [zjø]. Aujourd'hui l'orientation basilectale domine nettement dans les initiatives entreprises pour la plupart par ce qu'en Haïti on nomme le secteur privé, c'est-à-dire des groupes confessionnels qui, tout en maintenant une certaine visée religieuse, contribuent autant, et peut être plus, que les organismes gouvernementaux à l'éducation des masses rurales unilingues dans une perspective de développement communautaire. La quasi totalité de l'écrit créole qui s'inscrit dans cette lignée, dont l'œuvre du pasteur McConnell ouvre la période moderne, assume un caractère religieux — traductions du Nouveau et de l'Ancien Testament, du Catechisme, etc. — ou utilitaire — guides pour l'hygiène et le développement rural. Les premiers à reconnaître l'importance de l'utilisation de la langue vernaculaire pour gagner des âmes, les groupes protestants lancèrent un mensuel *Limié-Fòs-Progrè* (1944-45) rédigé exclusivement en CH, puis en 1965 une autre publication mensuelle *Boukan*. L'église catholique rattrapa son retard en fondant en 1967 un autre mensuel, *Bon Nouvèl*, dont la distribution atteint aujourd'hui environ 30 000 exemplaires, le rendant le périodique à plus fort tirage en Haïti.

Même si certains religieux d'origine étrangère jouèrent un rôle important au sein de ce mouvement, notamment l'Irlandais du Nord O. McConnell et le Belge néerlandophone J. Ceuppens, fondateur de *Bon Nouvèl*, le travail de traduction, d'adaptation et de création a été assuré principalement par des Haïtiens (Carrié Paultre, rédacteur de *Boukan*, et auteur de romans édifiants; Roger Désir, principal traducteur du Saint Livre; Pauris Jean-Baptiste, compilateur de proverbes et auteurs de collections d'histoire et d'un roman, pour ne nommer que les mieux connus). L'un des traits marquant de ce mouvement à orientation basilectale est l'emploi d'une orthographe autonome, d'abord le système McConnell-Laubach, puis la graphie Faublas-Pressoir — dans laquelle sont rédigés la plupart des écrits en CH — et de nos jours, l'orthographe semi-officielle de l'IPN. À cette tendance s'adjoignent des écrivains laïques visant un public cultivé: G. Sylvain, adapteur de fables de La Fontaine, *Cric? Crac !*, 1901; F. Fouché et F. Morisseau-Leroy, adapteurs dans les années cinquante de pièces du théâtre grec, *Oedipe-Roi* et *Antigone* — ces auteurs se servirent d'une orthographe étymologique —; plus récemment des auteurs s'illustrant dans tous les genres littéraires, y compris des romans, et se pliant à la discipline d'orthographe systématiques, E. Céléstin-Mégie et Frankétienne.

La réforme éducative du ministère de l'Éducation nationale a marqué un tournant important dans la standardisation et l'instrumentalisation du CH. Non seulement cet effort massif de l'état se traduit par un accroissement significatif de l'écrit créole — manuels d'alphabétisation, livres de mathématiques, sciences de la nature, histoire et géographie, guide de maîtres — mais appuyé par des cadres possédant une formation dans les diverses sciences du langage, il apporte un niveau de spécialisation technique et une certaine réflexion qui faisaient défaut au secteur privé. Toutefois, les initiatives gouvernementales ne s'accompagnent pas de l'utilisation du vernaculaire dans le domaine administratif. Paradoxalement, les seuls textes d'ordre administratif que nous ayons pu recueillir consistent en notices de presse à l'intention d'un public populaire traduites du français par les services d'information de l'Ambassade américaine à Port-au-Prince (U.S.I.S.). Ces textes varient beaucoup quant à leur orientation normative, sans doute selon le traducteur/adaptateur choisi, mais, tout comme (8c) ils montrent le danger de décréolisation qui guette le CH lorsqu'il pénètre dans la sphère administrative. Les textes que nous offrons à titre d'exemple illustrent les deux orthographe autonomes courantes, voir (9).

(9) Textes administratifs représentatifs

(a) Basilectal: Faublas-Pressoir:

Yon lòt bagay ankò Ambasad la ta vle fè nou chonje: depi konsil la dakò pou bay viza-a, l ap rinmèt moun lan yon ti kat. Se kat-

sa-a pou
tout viza

(b) Int
... senk
ameriken
jwenn so
yo kank

(c) Acr
An juen
yon akò
milyon
juen pou
kapab di
vil yo.

Les text
pour une nor
retenues dans
de *duton*, *ze* (o
au lieu de *msye*
au lieu de *mon*

Le texte
milation mar
(remettre) et
textes (9b) et
taxiques: l'em
la relation de
variables se ré
iben). Les deux
au lieu de *peyi*
contient la fo
piquement ver
le texte (9a) ac
que les deux a
konsidere, *benef*
qui s'attache à
errements ont

7. La stand

L'un des
degré d'homog
titutions norm
etc.). Il n'exis

sa-a pou li prezante nan Konsila-a pou yo ka rinmèt li paspò yo ak tout viza-a...

(b) Intermédiaire: IPN

... senk lot moun ki t'ap eseye rantre anbachal Ozetazini. Gad Kot ameriken yo fè yon rapò sou yon ti bato *ke* yon bato patrouy yo jwenn sou lanmè *Ozetazini* a minwi pase. Kidonk, yo te considere yo *kankou* étranje ke yo gen dwa ekspulsé.

(c) Acrolectal: IPN

An jwen 1984, Ajans Ameriken pou Devlopman Intènasyonal siyen yon akò ak Kwa Rouj Ayisyen pou yon valè de preske yon demi milyon dolè pou projè kominote Uben Nan Vil Sekondè... Depi jwen pou rive *jus* desanm 1984 ... Si nou ajoute fanmi yo, nou kapab di ke 16.500 moun beneficie direkman de projè-an nan twa vil yo.

Les textes produits dans le cadre de la réforme éducative optent pour une norme basilectale, comme l'indiquent les variantes suivantes retenues dans le manuel de lecture, *Pol ak Anita*: ditou (du tout) au lieu de *dutou*, *ze* (œuf) au lieu de *zeu*, *lè* au lieu de *lèu* (quand) *misye* (l'homme) au lieu de *msyeu*, *koumanse* (commencer) au lieu de *komanse*, *moute* (monter) au lieu de *monte*.

Le texte (9a) opte pour *chonje* (rappeler) / *sonje* contenant une assimilation marquée comme trait rural, la nasalisation dans *renmèt/remèt* (remettre) et l'absence de voyelle arrondie antérieure dans *konsila*. Les textes (9b) et (9c) se caractérisent par des traits acrolectaux morphosyntaxiques: l'emploi des relationnels *ke* et *de* là où le CH basilectal exprime la relation de dépendance par parataxe. En outre le texte (9c) montre des variables se réalisant par des voyelles antérieures arrondies (*justjis*, *ubentiben*). Les deux derniers textes empruntent librement au français: *Ozetazini* au lieu de *peyi zetazini*, *ekspulse*, *vil sekondè*, *beneficie*. Par contre le texte (9b) contient la forme basilectale *kankou/tankou* (comme) et l'expression typiquement vernaculaire *anbachal* (en cachette, illégalement). Enfin, seul le texte (9a) adhère rigoureusement au code orthographique retenu tandis que les deux autres contiennent des « fautes » francisantes *considere* pour *konsidere*, *beneficie* pour *benefisyè*, *Rouj* pour *Wouj*⁹. Vu la valeur symbolique qui s'attache à l'orthographe, en particulier aux signes comme *c* et *r*, ces errements ont une valeur symptomatique.

7. La standardisation et l'instrumentalisation à l'œuvre

L'un des aspects remarquables de la standardisation du CH est le degré d'homogénéité relative atteint par une langue écrite démunie d'institutions normativisantes (académies, organismes d'État, tradition scolaire, etc.). Il n'existe aucun texte contenant des traits franchement régionaux,

par exemple la tournure possessive construite avec le fonctionnel *a* (*papa à mwèn* vs. *papa mwèn*) caractérisant le parler du Nord; La manière dont s'opère cette standardisation nous est révélée par la comparaison de certains textes soumis au mensuel *Bon Nouvèl*, le principal producteur en Haïti de l'écrit créole touchant un grand nombre de lecteurs, et de la version finale publiée¹⁰.

L'équipe rédactionnelle de *Bon Nouvèl* tout en se situant dans la mouvance basilectale, s'efforce de trouver un juste milieu entre une variété de CH épurée de traits francisants caractérisés, d'une part, et de traits nettement marqués comme régionaux ou comme trop ruraux — qui constituent le parler dit *rèk* (grossier, fruste) — d'autre part. Dans l'absence de codification du CH les jugements sont évidemment intuitifs mais n'en possèdent pas moins une valeur indicative.

Sur le plan phonologique, aucun des textes originaux que nous avons examinés ne contenait de voyelles antérieures arrondies, ce qui renforce notre affirmation qu'il s'agit là d'un trait francisant très stéréotypé. Par contre, la ligne tracée pour la nasalisation semble très fine: les rédacteurs insèrent des voyelles nasales pour *plèn/plenn* (plaine) et *abandonel/abandonnen* mais statuent dans le sens inverse pour *premyel/prenmye*, *lamizèl/lanmizè* et *telefonel/telefonen*.

Sur le plan morphosyntaxique la standardisation élimine les relationnels *de* et *ke*: *atik (de) Enot Terrier* (l'article d'Enot Terrier); *mwèn mande (ke) Bon Dye kenbe ou femm* (je demande que Dieu vous garde) qui devient *mwèn mande pou Bon Dye...*

Sur le plan lexical les modifications effectuées soulignent le dilemme auquel s'affrontent les planificateurs linguistiques en situation diglossique créolisante. Les rédacteurs de *Bon Nouvèl* s'efforcent d'éliminer les termes empruntés au français là où existent des alternatives: ainsi *koman* disparaît au profit de *kijan*, *sa pa regade yo* (ça ne les regarde pas) au profit de *sa pa gade yo* ou *nèg Martinikè* (Martiniquais) au profit de *nèg Matinik*. Mais le danger de décréolisation colmaté là réapparaît ailleurs. Pour apporter une précision à l'expression les rédacteurs réussissent la plupart du temps à s'en tenir au CH, par exemple, *mete yo nan yon ti chanm* (les mettre dans une petite chambre) devient *fèmen yo...*, *touye yo* (les tuer) est remplacé par *pète fyèl yo* (leur écraser la vésicule biliaire) ou *yo pati* (ils sont partis) fait place à *yo derape* (ils se mettent en route). Mais dans d'autres cas la précision s'effectue au prix de la francisation: *sistèm esklavaj* pour *sistem esklav*, *pwofitè yo* pour *nèg k ap viv sou do ti pou komesan yo* (les types qui vivent sur le dos des petits commerçants).

Dans une nation qui compte plus de 80 % d'analphabètes, le mot écrit n'est que l'un des facteurs qui détermine le développement du vernaculaire. Non seulement en Haïti le transistor est-il aujourd'hui à la portée des paysans les plus démunis mais l'échange de cassettes enregistrées

constitue le
de l'intérieur
prendre en
d'un côté, p
l'autre par le
ont une infl
c'est par l'i
l'anglais, le
d'avoir un e

Parado
maines conc
au français.
l'emploi de
(1) pour un
variante val
les groupes
forme corres
dans l'usage
textes écrits
l'absence d'
insuffisante
(3) dans des
Haïtiens bil
lisent et, en
exposés à fo
symbolique
à viser au pl
ciation part

La décr
actions de
organismes
pour la par
de textes il
l'initiative c
lancer et ma
organismes g
malgré l'exp

constitue le moyen de communication le plus efficace entre les Haïtiens de l'intérieur et les membres de la diaspora nord-américaine. Il faut donc prendre en compte la nature de la parole diffusée. Les normes visées, d'un côté, par les immigrés de Brooklyn, de Miami et de Boston, et de l'autre par les producteurs et les speakers des divers postes radiophoniques ont une influence non négligeable sur l'évolution du CH. Par exemple, c'est par l'intermédiaire des cassettes enregistrées aux États-Unis que l'anglais, le troisième larron de la situation linguistique d'Haïti, risque d'avoir un effet notable.

8. CONCLUSION

Paradoxalement, l'extension de l'emploi du CH à de nouveaux domaines conduit à la décréolisation et menace son autonomie par rapport au français. Nous avons vu qu'un grand nombre de facteurs favorisaient l'emploi de formes se rapprochant de celles de la langue dominante: (1) pour un grand nombre de variables géographiques ou sociales la variante valorisée, c'est-à-dire dans les aires centrales du pays ou parmi les groupes favorisés, s'avère être celle qui se distingue le moins de la forme correspondante de la langue dominante; (2) les besoins de précision dans l'usage écrit du créole poussent les auteurs et les élaborateurs de textes écrits à emprunter à la langue dominante, d'autant plus qu'en l'absence d'instrumentalisation planifiée la création terminologique est insuffisante eu égard à l'expansion des emplois de la langue vernaculaire; (3) dans des situations formelles ou lorsqu'ils parlent à leurs pairs les Haïtiens bilingues font usage de variantes francisantes. Ainsi lorsqu'ils lisent et, en particulier, lorsqu'ils écoutent la radio les unilingues sont exposés à force formes francisantes. Par ailleurs, étant donné la valeur symbolique du français pour les masses unilingues, elles sont conduites à viser au plus haut niveau de francisation approprié à la situation d'énonciation particulière.

La décréolisation du CH pourrait être contrecarrée par de vigoureuses actions de standardisation et d'instrumentalisation, par exemple, des organismes capables d'instituer certaines normes pour les textes écrits et pour la parole diffusée et dotés de moyens pour la production massive de textes illustrant ces normes. Le secteur privé, qui a toujours pris l'initiative dans ces domaines, ne dispose pas de moyens suffisants pour lancer et maintenir de telles actions sur une grande échelle. Quant aux organismes gouvernementaux, ils ne sont pas prêts à combler les insuffisances malgré l'expansion récente de leur activité.

Commentant le développement lexical et stylistique dans l'écrit créole, Bentolila et Ganni déclaraient: (1983: 55):

...les écrits créoles ont aujourd'hui valeur de *proposition*, quels que soient les fondements des choix effectués. L'essentiel réside dans la capacité des néo-alphabétisés de créer, à partir de ces propositions, de leurs propres pratiques linguistiques et en fonction de leurs projets de communication, des formes adaptées de discours écrits.

Il n'est pas réaliste de s'attendre à ce qu'une population analphabète pour la plus grande partie et privée de pouvoir économique et politique puisse véritablement prendre en charge l'instrumentalisation de son vernaculaire. Cette responsabilité incombe aux classes favorisées dont certaines — que nous regroupons sous le terme de secteur privé — l'ont pleinement assumée. Pour que l'entreprise soit menée à bon terme, il faudrait que ces groupes fussent relayés par d'autres et par les organismes gouvernementaux. Sinon, les formes écrites du CH en se décréolisant risqueraient de trop s'éloigner des variétés parlées par les unilingues. Ceux-ci seraient alors amenés à se demander si leurs intérêts ne seraient pas mieux servis par l'éducation de leurs enfants directement par l'intermédiaire de la langue dominante plutôt que par l'emploi transitionnel d'une version de la langue vernaculaire qu'ils ne reconnaîtraient plus comme la leur à part entière.

NOTES

¹ Pour illustration, nous reproduisons des statistiques sur l'origine des mots débutant par *k* des créoles haïtien et seychellois (Stein 1984: 34):

	Haïtien	Seychellois
origine française	92,3%	85,6%
origine anglaise	0,3	3,7
origine espagnole ou portugaise	1,2	0,8
origine africaine	2,7	1,8
origine caraïbe	1,0	
origine malgache	—	1,0
origine indienne	—	2,4
origine inconnue ou diverse	2,5	4,3

² Il existe un organisme, l'ONAAC (Office nationale d'alphabétisation et d'action communautaire) succédant à l'ONEC (Office national d'éducation communautaire), créé vers 1960. Bien que l'ONAAC entreprenne des actions éducatives auprès des analphabètes adultes, ni l'ONAAC ni l'ONEC n'ont participé directement à des actions de standardisation ou d'instrumentalisation. Les trois orthographes systématiques du créole sont l'œuvre d'individus ou de missions étrangères. Toutefois, l'IPN (Institut pédagogique national) est maintenant doté de cadres spécialisés, habilités à assumer des tâches de standardisation (préparation de grammaire et de dictionnaires) et d'instrumentalisation (élaboration de textes didactiques) dans le cadre de la réforme éducative en cours. Le CLA (Centre

linguistique
entrepr
standardisat
particulier l
(Vernet 198
3 Dans le dor
l'orthograph
voir ci-desso
4 À moins d'i
semi-officiel
accessible à
base phonolo
an et on pour
en représente
pote, y la ser
son initial d
mot après v
et le gn de a
5 L'exemple p
(1901). Ce d
à base étym
montrent les
fut élaborée
Laubach et l
6 En fait, il ex
élaborée pou
malheureuse
Pressoir.
7 Le sens de c
cé li, littéral
base la plus
8 C'est le titre
Chanlatte. N
en l'honneur
Haïti dans l
un premier a
Nord (Le Ca
extrait en fra
autre en fran
genre de var
textes en cré
9 En CH la d
neutralisée de
l'emploi de
Faublas-Pres
en position p
créole et leur
— assume va
empruntés a
marginale par
de manière s
francisation d

linguistique appliquée) de Port-au-Prince, une branche de l'Université d'État d'Haïti, entreprend actuellement des recherches ponctuelles qui contribuent directement à la standardisation: enquêtes lexicographiques, études sur la variation linguistique (en particulier l'Atlas linguistique d'Haïti), réflexion sur les stratégies de standardisation (Vernet 1980).

- ³ Dans le domaine linguistique, ce courant se manifesta par l'opposition de l'élite à l'orthographe McConnell-Laubach, perçue comme véritable cheval de Troie de l'anglais, voir ci-dessous.
- ⁴ À moins d'indications contraires, les textes créoles cités le seront dans l'orthographe semi-officielle dite IPN. Cette orthographe autonome à base phonologique est facilement accessible à quiconque lit le français puisqu'elle se plie à la plupart des conventions à base phonologique de l'orthographe française, par exemple, l'emploi des combinaisons *an* et *on* pour représenter les voyelles nasales. Les conventions suivantes méritent mention: *en* représente la voyelle nasale de *bien*, *e* la voyelle de *thé*, *o* la voyelle de *pot*, *ø* celle de *pote*, *y* la semi-voyelle de *bien* et le son initial de *yaourt*, *w* la semi-voyelle de *pois* et le son initial de *waters*; lorsque *y* se trouve entre deux voyelles nasales ou à la fin d'un mot après voyelle nasale, il se prononce avec un son intermédiaire entre le *y* de *yaourt* et le *gn* de *campagne* par exemple *panyen* (panier) ou *chany* (cireur de chaussures).
- ⁵ L'exemple provient d'un recueil de fables adaptées de La Fontaine par Georges Sylvain (1901). Ce dernier a le mérite d'avoir tenté l'élaboration d'une orthographe systématique à base étymologique, entreprise malheureusement vouée d'avance à l'échec, comme le montrent les échantillons en (5). La graphie étymologisante de Berry (1964), par contre fut élaborée comme contre-proposition aux orthographe systématiques de McConnell-Laubach et Faublas-Pressoir.
- ⁶ En fait, il existait dès 1872 une orthographe systématique autonome à base phonologique élaborée pour le créole guyanais par A. de Saint-Quentin (1872). Cette orthographe, malheureusement inconnue en Haïti, est presque identique à l'orthographe Faublas-Pressoir.
- ⁷ Le sens de ce texte est relativement accessible au lecteur français, excepté le titre, *Foc cé li*, littéralement «il faut que ce soit lui», qui dénomme entre autres la nourriture de base la plus ordinaire en Haïti, la bouillie de farine de maïs, apparentée à la pollente.
- ⁸ C'est le titre que portait le poète officiel de la cour du roi Henry Christophe, Juste Chanlatte. Nous avons pris connaissance de cet important document, un «opéramaudeville» en l'honneur du monarque par une reproduction de l'unique exemplaire disponible en Haïti dans l'édition du dimanche du quotidien port-au-princien, *Le Nouvelliste*. Outre un premier acte où deux représentants du petit peuple de la capitale du Royaume du Nord (Le Cap Haïtien) s'entretiennent exclusivement en créole, la pièce contient un extrait en français dialectal calqué sur celui des paysans du *Dom Juan* de Molière et un autre en français approximatif destiné à rendre les propos d'un officier anglais. Le même genre de variabilité, justiciable de la notion de décréolisation, caractérise les premiers textes en créole à base lexicale anglaise, voir Rickford (1985).
- ⁹ En CH la distinction entre /w/ et /t/ (réalisé comme une résonnante dorso-vélaire) est neutralisée devant voyelle arrondie (grave). Une orthographe à base phonologique requerrait l'emploi de *w* pour ces deux derniers mots. En notant ces mots avec *r*, le système Faublas-Pressoir fait un pas vers la représentation étymologisante. L'amusement du *r* en position post-vocalique étant l'une des différences marquantes entre les vocables du créole et leur forme correspondante française, ce phonème et sa représentation graphique — assume valeur symbolique. En français la lettre *k* ne se retrouve que dans des vocables empruntés aux langues étrangères ou d'origine grecque. Elle est donc perçue comme marginale par rapport aux graphies *c* et *qu*, plus fréquentes et, par surcroît, se complétant de manière systématique dans la représentation de /k/. Dans une tentative éphémère de francisation de l'orthographe Faublas-Pressoir, *k* est remplacé par *c* et *qu*. (Pompilus 1973).

- ¹⁰ Je tiens à exprimer ma reconnaissance envers la Rédaction de *Bon Nouvel* et, en particulier, son rédacteur Pè Anri, pour avoir mis à ma disposition l'original des textes reçu par le périodique en 1984 et pendant les premiers mois de 1985.

RÉFÉRENCES

- ANON. 1811. Idylles et chansons ou essais de poésie créole. Par un habitant d'Hayti. Philadelphie: J. Edwards. Ré-édité 1821? Idylles ou essais de poésie créole, par un colon de Saint-Domingue. Cahors: Combarieu, Imprimeur de la Préfecture.
- ARACIL, L. 1965. Conflit linguistique et normalisation linguistique dans l'Europe nouvelle. Nancy: Centre universitaire européen.
- BAISSAC, C. 1880. Étude sur la patois créole mauricien. Nancy: Imprimerie Berger-Levrault et Cie.
- BENTOLILA, A. et GANI, L. 1983. Langues créoles et éducation, Espaces créoles 5 (Recherches actuelles pour les aires créolophones): 43-58.
- BERNABÉ, J. 1983. Fondal-natal: Grammaire basilectale approchée des créoles guadeloupéen et martiniquais, 3 vols. Paris: L'Harmattan.
- BERRY, P. C. 1964. R & D in applied psychology and linguistics for mass education. Croton-on-Hudson, N.Y.: Hudson Institute. Appendix: Writing Haitian Creole: issues and proposals for orthography (Hudson Institute, documents HI-458-D and HI-458-D-A).
- BON NOUVEL. Port-au-Prince: Éditions Bon Nouvel.
- BOUKAN. Port-au-Prince: Comité protestant d'alphabétisation.
- CÉLESTIN-MEGIE, E. 1975. Lanmou pa gin baryè (Première période). Port-au-Prince: Éditions Fardin.
- CHAUDENSON, R. 1986. Norme, variation, créolisation, AILA Review/Revue de l'AILA 2 (sous presse).
- Constitution de la République d'Haïti. 1983. Le Moniteur, samedi 27 août 1983; Titre III, Article 62.
- DEJEAN, Y. 1980. Comment écrire le créole d'Haïti? Outremont (Québec): Collectif Paroles.
- FERGUSON, C. A. 1959. Diglossia, Word 15: 325-40.
- FLEISCHMANN, U. 1984. Language, Literacy, and Underdevelopment, in FOSTER, C. R. et VALDMAN, A., eds., 101-18.
- FOSTER, C. R. et VALDMAN, A., eds. 1984. Haiti: Today and Tomorrow. An Interdisciplinary Study. Lanham, Md.: University Press of America.
- FOUCHE, F. 1950. Oedipe-Roi, Port-au-Prince.
- FRANKETIENNE. 1975. Dézafi. Port-au-Prince: Éditions Fardin.
- GOBARD, H. 1976. L'aliénation linguistique: analyse tétraglossique. Paris: Flammarion.
- HALL, R. A., Jr. 1962. the 'life cycle' of pidgin languages, Lingua 11: 151-56.
- HYMES, D. éd. 1971. Pidginization and creolization of languages. Cambridge: Cambridge University Press.

JEAN-BAPTISTE,
Nouvel.

MCCONNELL, O.
du Sauveur

MIRVILLE, E. 19

MOREAU DE SAID
politique e
chez l'aute
de l'histoir

MORISSEAU-LERO
enstein: K

NINYOLES, R. L.

ORJALA, P. R.
Hartford S

POMPILUS, P. 19

PRESSOIR, C.-F.
l'État.

PRUDENT, F.-L.
Créoles 5 (

SAINT-QUENTIN,
in SAINT-C
Marchand,

STEIN, P. 1984. I
Arbeitsheft

SYLVAIN, G. 190
et transcrit

SYLVAIN, S. (COM
de Meester

VALDMAN, A. 19

VALDMAN, A., é
Indiana U

VALLVERDÚ, F. I

VERNET, P. 198
linguistiqu

- JEAN-BAPTISTE, P. 1979. Sogo nan kwazman gran chimin. Port-au-Prince: Editions Bon Nouvel.
- MCCONNELL, O. et SWAN, E. 1945. Let's Speak Creole. Petit-Goave (Haiti): Imprimerie du Sauveur.
- MIRVILLE, E. 1980. Kijan yo fè mo nèf an Kreyòl, in VALDMAN, A. éd., 182-88.
- MOREAU DE SAINT-MERY, M. L. E. 1797. Description topographique, physique, civile, politique et historique de la partie française de l'isle de Saint-Domingue. Philadelphie: chez l'auteur, 2 vols.; Paris: Chez Dupont, 1797-98 (Ré-édité 1958, Paris: Société de l'histoire des Colonies françaises, 3 vols.).
- MORISSEAU-LEROY, F. 1953. Antigone en créole. Pétionville: Morne Hercule. (Repr. Liechtenstein: Kraus Reprint Corp. 1972).
- NINYOLES, R. L. 1960. Conflict linguistic valencià. Barcelona: Ed. 62.
- ORJALA, P. R. 1970. A dialect study of Haitian Creole. Thèse de doctorat inédite de Hartford Seminary Foundation.
- POMPILUS, P. 1973. De l'orthographe du créole. Conjonction 120: 15-34.
- PRESSOIR, C.-F. 1947. Débats sur le créole et le folklore. Port-au-Prince: Imprimerie de l'État.
- PRUDENT, F.-L. 1983. Le discours créoliste contemporain: apories et entéléchies, Espaces Créoles 5 (Recherches actuelles pour les aires créolophones), 31-42.
- SAINT-QUENTIN, A. de. 1872. Notice grammaticale et philologique sur le créole de Cayenne, in SAINT-QUENTIN, A. de, 1872, Introduction à l'histoire de Cayenne. Antibes: Marchand, 99-169.
- STEIN, P. 1984. Kreolisch und Französisch. Tübingen: Max Niemeyer Verlag (Romanistische Arbeitshefte 25).
- SYLVAIN, G. 1901. Cric? Crac! Fables de la Fontaine racontées par un montagnard haïtien et transcrite en vers créoles. Paris: Ateliers haïtiens.
- SYLVAIN, S. (COMHAIRE-SYLVAIN). 1936. Le créole haïtien: Morphologie et syntaxe. Wetteren: de Meester: Port-au-Prince: chez l'auteur.
- VALDMAN, A. 1978. Le créole: structure, statut et origine. Paris: Klincksieck.
- VALDMAN, A., éd. 1980. Créole et enseignement primaire en Haïti. Bloomington, IN: Indiana University.
- VALLVERDÚ, F. 1979. La normalitzacio lingüística a Catalunya. Barcelona: Ed. Laia.
- VERNET, P. 1980. Techniques d'écriture du créole haïtien. Port-au-Prince: Centre de linguistique appliquée.